



République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal  
du 08 avril 2024

Délibération N°20 du 08 avril 2024

Date de convocation      **Etaient présents : (16)**  
02.04.24

Maryline Fournier, Maire  
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Philippe Gautrot,  
Dominique Paul Adjointes,  
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise  
Gripillon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin,  
Gérard Sadé, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :  
En exercice : 23  
Présents : 16  
Votants : 21

**Etaient Excusés : (7)**

Benoit Boudet ayant donné délégation à Maryline Fournier, Mickael  
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Michel Ménager,  
Serge Planchon ayant donné délégation à Carole Dufils, Isabelle Poulain  
ayant donné délégation à Olivier Artur, Guy Sénécal ayant donné  
délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani.

Secrétaire de séance : Céline Obin

**LOGEO SEINE**

**Dénomination de la voie de desserte des 68 logements de l'ancienne friche « Thoumyre »**

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Philippe Gautrot, Adjoint au Maire


expose que la société Logeoseine réalise une opération de construction de 68 logements sur les terrains situés Pré Saint Etienne.

Dans ce cadre, une nouvelle voie est créée depuis la rue Auguste Perret jusqu'à l'Allée Charlotte Perriand pour assurer la desserte interne de l'ensemble de logements.

Il est proposé au Conseil Municipal, sur proposition du groupe de travail municipal, en accord avec LOGEOSEINE, que la voie nouvelle créée soit dénommée « Rue Pierre Jeanneret ».

*Pierre Jeanneret (1896-1967) est un architecte et designer suisse qui marqua le XXème siècle par ses créations architecturales modernes et ses pièces de design innovantes.*

*Cousin de Le Corbusier avec lequel il collabora à maintes reprises, il travailla au sein de l'agence des frères architectes Gustave et Auguste Perret. Il collabora également plusieurs années avec Charlotte Perriand.*

Envoyé en préfecture le 09/04/2024  
Reçu en préfecture le 09/04/2024  
Publié le   
ID : 076-217600261-20240408-D20\_080424-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition ci-dessus par 18 voix pour et 3 abstentions.

Pour extrait conforme  
Maryline Fournier, Maire

  
Signé par MARYLINE FOURNIER  
Date 09/04/2024  
Qualité MAIRE